

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**D210930-02**

L'an deux mille vingt-et-un, le 30 septembre, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Olivier ROCHAS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2021

**Présents** : Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Florian MARTIN, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

**Excusés** : Hélène BOULAS (procuration à Vincent CAUSSE), Laetitia CHALLANCIN (procuration à Olivier ROCHAS), Carole De JOUX (procuration à Alain TERRAIL), Amélie RAVEL (procuration à Régis MARCEL)

**Secrétaire de séance** : Marie-Jo JEAN, assistée de Lionel GALLIANO, directeur général des services

**OBJET : Domaine – Convention de servitude au bénéfice du SDED sur la parcelle YA70**

Vu le code général des collectivités publiques,

Vu le code général des propriétés des personnes publiques,

Considérant que le SDED a pour projet de réaliser un raccordement électrique souterrain desservant la station d'épuration nécessaire au raccordement des quartiers est aux réseaux collectifs d'assainissement et d'eau pluviale.

Considérant que ce réseau traversera la parcelle cadastrée section YA70 appartenant au domaine privé communal

Considérant qu'il convient donc d'instaurer une servitude de passage au profit du SDED et de conclure la convention de servitude de passage ci-jointe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- ✓ d'approuver l'instauration d'une servitude de passage au profit du SDED sur la parcelle cadastrée section YA70,
- ✓ d'approuver les termes de la convention à intervenir avec le SDED,
- ✓ d'autoriser monsieur le maire à signer ladite convention de servitude de passage, et à accomplir toutes formalités à cet effet.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	19
Conseillers-ères représenté-e-s	4
Ayant voté pour	23
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

**Pour extrait conforme**

Fait à Montmeyran, le 1<sup>er</sup> octobre 2021  
Le maire, Olivier ROCHAS